



COMMUNIQUE DE PRESSE

14 juin 2016

Aides à l'embauche l'embauche présentation des différents dispositifs d'aide destinés aux PME le 21 juin à Damazan

Le 18 janvier dernier, le Président de la République a lancé un nouveau dispositif d'aide à l'embauche pour soutenir les PME dans leur processus de recrutement.

Cette aide appelée « embauche PME », permet aux chefs d'entreprise de bénéficier de 4 000€ les deux premières années après la signature d'un CDI, d'un CDD de plus de 6 mois ou d'un contrat de professionnalisation de plus de 6 mois.

Aussi, pour présenter cette nouvelle mesure ainsi que tous les autres dispositifs visant à faciliter l'embauche dans les PME, Francis BIANCHI, Sous-préfet de l'arrondissement Marmande – Nérac et Michel MASSET, Président de la communauté de communes du Confluent ont décidé d'organiser une réunion de présentation de l'ensemble de ces différentes aides

Le mardi 21 juin à 18h30 à la salle des fêtes de Damazan

Les partenaires institutionnels concernés par la thématique de l'emploi* seront également présents pour répondre aux questions sur les modalités techniques.

Pour des précisions complémentaires, contact à la Maison de l'État : Fanny HAMON au 05 53 97 71 70



*Pôle emploi, la direction interministérielle régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Aquitain, et la mission locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent

CONTACTS

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Sabine GARIN
☎ 05 53 77 61 83
sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr

www.lot-et-garonne.gouv.fr

